



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137553>

Département(s) de publication : **83, 05, 06, 13**

Annonce n° **25-137553**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Hyères

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830069700016

Ville : Hyeres cedex

Code postal : 83412

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 05, 06, 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_TZFDHePQ9E

Identifiant interne de la consultation : CS06/25

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-hyeres.com

Numéro de téléphone du contact : +33 494007832

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Tout document permettant d'apprécier la capacité financière du candidat à exécuter les prestations objets du marché (ou DC2) ET 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents, indiquant les montants de garantie et l'activité couverte

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une liste travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché. Niveaux minimaux de capacité : - certification Qualisport - certification PQT (Plan Qualité Tennis)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/01/2026 à 16:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : « SPORTS-Réfection des sols des terrains de tennis en béton poreux par un revêtement artificiel »

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : «SPORTS-Réfection des sols des terrains de tennis en béton poreux par un revêtement artificiel ». Les travaux concernent la réfection des revêtements des sols des courts de tennis créés en 1970 et repeints en 2007, situés sur le parvis du Complexe Aquatique à Hyères : Avenue Ambroise Thomas - 83400 HYÈRES LES PALMIERS (83 Var). Les travaux consistent en la rénovation du revêtement en béton poreux par un revêtement artificiel homologué par la Fédération Française de Tennis (FFT) et la fourniture et pose d'accessoires pour les terrains de tennis. La rénovation devra permettre la pratique du tennis aussi bien à destination des scolaires que des compétitions assimilées en terre battue au profit du Tennis Club Hyérois. Les travaux objet de ce marché ne comprennent pas la pose de clôtures qui sera effectuée par une entreprise déjà titulaire d'un accord-cadre à bons de commande pour la ville d'Hyères. Ces travaux devront néanmoins s'articuler avec ceux relatifs au présent marché. Le marché comprend la fourniture et l'installation des équipements sportifs des terrains de tennis décrits à l'article 1-3 du du CCAP et au CCTP. Contexte : Les terrains n°4 et 5 (environ 1 156m²) (tranche ferme) ont subi des désordres structurels liés aux racines d'un pin mitoyen dont le système racinaire s'est étendu entraînant le déplacement et le soulèvement de dalles supports. Les terrains n°2 et 3 (environ 1 156m²) (tranche optionnelle) ont subi une dégradation du béton poreux avec le temps.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Hyères

Durée du marché (en mois) : 31

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats devront établir leur offre à l'appui d'une visite obligatoire.

Contact : service SPORTS de la commune d'Hyères Frédéric HERVOIS Responsable technique sports fhervois@mairie-hyeres.com 04.94.00.79.78

Autres informations complémentaires : Le marché prend effet à compter de la date de notification jusqu'à expiration de la garantie de parfait achèvement des deux derniers terrains de tennis réalisés. Les modalités d'affermissement des tranches sont fixées à l'article 2-3-2 à 2-3-4 du CCAP. Critères de jugement des offres : 1 - Valeur technique (50%) jugée d'après la grille de notation 2 - Prix des prestations (40%) jugé d'après le montant TTC indiqué au DQE, le cas échéant corrigé, 3 -

Performances environnementales (10%) jugées d'après la grille de notation Les offres initiales par courriels ne seront pas acceptées, les conditions de remise des offres sont précisées à l'article 7 du RC. Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'attribuer le marché sans négociation dans le cas où les résultats de la consultation initiale sont satisfaisants. La présentation de variantes est interdite

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/12/2025